# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit: Pro-Tec Engine Flush, 375 ml

Techno AG numéro d'article: 01603 0 01001

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance /

du mélange: Liquide de nettoyage pour les moteurs

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG **Butthollenring 31** 4147 Aesch BL Tel. 061 717 90 00 Fax 061 711 38 58 info@techno-ag.ch www.techno-ag.ch

Producteur: CTP-GmbH Saalfelders Strasse 35 D-07338 Leutenberg Tel. +49 (3) 6734/230-0 Fax +49 (3) 6734/230-22 www.ctp-gmbh.de hotline@ctp-gmbh.de

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique Freiestrasse 16 8032 Zürich Tel. 145 Tel. 044 251 51 51 info@toxi.ch www.toxi.ch

# 2. Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# 2.1.1. Règlement (CE) nº 1272/2008

### Catégories de danger:

Toxicité pour la reproduction: Lact.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1

TECHNOAG

Version 3.0

Page 1/9

# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

#### Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# 2.2.1. Règlement (CE) nº 1272/2008

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

distillats légers (pétrole), hydrotraités

Chlorparaffines C14-C28

Mention d'avertissement: Danger

#### **Pictogrammes:**



#### Mentions de danger (CLP):

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence (CLP):

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Tenir hors de portée des enfants.
- P260 Ne pas respirer Vapeur/Aerosol.
- P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

# 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélange

Caractérisation chimique: Composants antifriction

Détergents, dispersants

Combinaison de substances synthétiques

Protecteur anti corrosion

Date de la première édition: Date de la dernière révision: 08.02.2016

TECHNOAG

# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

#### Composants dangereux:

N° CAS	Désignation	Teneur (%)
N° CE	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	
N° REACH		
64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités	95 - < 100
919-164-8	STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H372 H304 H412 EUH066	
01-2119473977-17		
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28	1 - < 5
287-477-0	Lact., Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H362 H400 H410 EUH066	
01-2119519269-33		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Après inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais.

Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau: Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que

les sous-vêtements et les chaussures. Opérer ensuite un nettoyage

ultérieur avec: Eau et savon. En cas de malaises persistants,

consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: ôter les lentilles de contact. Rincer l'oeil aussitôt en tenant

les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau

courante. Après récupération de plus grande quantité de substance:

Consulter un médecin.

Après ingestion: Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées

(effet de dilution). Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Irritant pour les yeux: irritation possible.

En cas d'ingestion: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

# 5. Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction. Sable. Dioxyde de carbone (CO2).

mousse résistante à l'alcool.

Date de la première édition:

Date de la dernière révision: 08.02.2016

TECHNOAG

02/16

# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire: En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber) Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger:

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés. Aspirer les vapeurs/ aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Ne pas conserver à des températures supérieures à: +50 °C Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Date de la première édition: Date de la dernière révision: 08.02.2016

TECHNOAG

# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux

pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage: En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité.

(EN 166)

**Protection des mains:** Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc

nitrile). FKM (Caoutchouc fluoré). (EN374)

**Protection de la peau:** Porter un vêtement de protection approprié résistant

aux solvants EN 465

**Protection respiratoire:** Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation

de brouillards et /ou vapeurs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil

respiratoire autonome.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: vert

Odeur: Aromatique(s)

**Modification d'état:**Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition: -180 - +220 °C

Point d'éclair: +65 °C

Limite inférieure d'explosivité: Limite supérieure d'explosivité:

Température d'inflammation: > 200 °C Pression de vapeur (à +20 °C): 20 hPa

Densité (à +20 °C): 0,790 - 0,820 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité (à +20 °C): insoluble

Solubilité dans d'autres solvants:

Solvant(s) organique(s)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

TECHNOAG

2/16

# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

# 10.4. Conditions à éviter

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré. Alcalis (bases), concentré.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

# 11. Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités	
	DL50/par voie orale/Rat	>5000 mg/kg
	DL50/dermique/Lapin	>3400 mg/kg
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28	
	DL50/par voie orale/Rat	4000 mg/kg
	DL50/dermique/Rat	4000 mg/kg
	CL50/par inhalation (1 h) vapeur/Rat	48170 mg/l

Irritation et corrosivité: Contact avec la peau: Un contact fréquent et permanent avec

la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

Effets sensibilisants: non sensibilisant.



# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

64742-82-1	distillats légers (pétrole), hydrotraités		
	CL50/96 h/Toxicité aiguë pour les poissons	10-100 mg/l Oncorhynchus mykiss	
	CE50r/72 h/Toxicité aiguë pour les algues	50-100 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata	
	CE50/48 h/Toxicité aiguë pour les crustacés	10-22 mg/l Daphnia magna	
85535-85-9	Chlorparaffines C14-C28		
	CE50r/96 h/Toxicité aiguë pour les algues	3,2 mg/l Algues	

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

faible potentiel d'accumulation biologique.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni

dans les eaux courantes.

# 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination: Ne pas éliminer avec les déchets domestiques. Ne pas laisser

s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Définir les critères d'élimination avec l'organisme agrée. Peut nécessiter des conditions spéciales de manipulation en

fonction de la réglementation locale.

## L'élimination des emballages contaminés:

Vider complètement l'emballage.

Ne pas percer, découper ou souder les récipients non nettoyés. (Danger d'explosion.)



# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 14. Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

- 14.1. Numéro ONU
- 14.2. Nom d'expédition des nations unies
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4. Groupe d'emballage
- 14.4.1.Transport terrestre (ADR/RID)

#### Autres informations utiles (Transport terrestre):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4.2.Transport fluvial (ADN)

#### Autres informations utiles (Transport fluvial):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4.3.Transport maritime (IMDG)

#### Autres informations utiles (Transport maritime):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4.4.Transport aérien (ICAO)

#### Autres informations utiles (Transport aérien):

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

**DANGEREUX POUR** 

L'ENVIRONNEMENT: non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

# 15. Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1.Informations réglementaires UE

Information supplémentaire: Contient:

> 30 % hydrocarbures, aliphatique.



# Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

# 15.1.2.Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):

2 - pollue l'eau

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# 16. Autres informations

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral):

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.	
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	

#### Information supplémentaire:

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en viqueur.

02/16

